

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Secrétaire communal,

concerne : QE concernant l'utilisation de la voirie par les véhicules Drive Now

Lors d'une rencontre citoyenne, j'ai été interpellé par plusieurs riverains de la Chaussée de Louvain habitant plus spécialement à proximité du tronçon entre les avenues GeorGIN et Grosjean.

La question concerne l'utilisation, en permanence, des places de stationnement sur la portion précitée de la Chaussée de Louvain par de nombreux véhicules appartenant au système de véhicules partagés "Drive Now". Il semble que (1) la rotation soit quasiment nulle et (2) que le nombre de véhicules présents s'élève à près de 20/30 véhicules, voire plus selon certaines estimations. Ceci bien entendu au détriment des riverains qui perdent ainsi de nombreuses places de stationnement et ce alors que BMW Brussels Evere dispose de larges possibilités de parking au sein de ses installations.

Je suis bien évidemment favorable aux voitures partagées, un système que j'utilise personnellement. Je suis favorable à une offre large, mais correctement répartie, de véhicules partagés. Il semble ici que la formule, sponsorisée par une marque, s'offre une visibilité inédite en détournant les facilités qui sont octroyées par la Région. On peut imaginer que ceci soit une stratégie publicitaire. Cette utilisation de l'espace public n'est pas acceptable.

Voici mes questions à ce sujet :

- notre administration et le Collège sont-ils au courant de cette situation ? Quelle est l'évaluation du nombre de véhicules qui sont garés en permanence sur cette portion de voirie ? A-t-on mesuré la rotation de ces véhicules ?
- notre Collège a-t-il envisagé ou peut-il envisager une concertation afin de remédier à ce détournement du système, vraisemblablement à des fins publicitaires ?
- notre Collège et/ou notre administration peut-elle se concerter, si ce n'est déjà fait, avec la Région au sujet de cette pratique ?
- quelles sont les mesures envisageables pour remédier à cette situation ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Salutations distinguées.

Pascal Freson